

Image not found or type unknown



Tarif indicatif : arnaque

Par **Don Quichotte**, le **20/04/2014** à **18:57**

Un garage indique pour mon véhicule un forfait 1ère révision à 180 € (affichage dans le hall d'entrée, avec la mention "tarif indicatif"), mais la facture est de 280 €.

Devant mon étonnement, la personne chargée de la facturation m'indique que le forfait n'est donné qu'à titre indicatif !!!

Je cherche depuis en vain la définition juridique de "tarif indicatif", le terme étant très souvent utilisé.